



# Attac Limousin

Association pour la Taxation des Transactions  
financières pour l'Aide aux Citoyens

Infos et actions  
Bulletin des Comités  
Locaux de Corrèze,  
Creuse et Haute-Vienne

Août-Septembre 2008  
Bimestriel - n°55 - 1€



## 10 ans d'altermondialisme, et après ?

Le sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en 1999, est l'occasion de nombreuses manifestations tant à Seattle qu'en divers points de la planète. A Limoges, plus de 500 citoyens sont au rendez-vous donné par plusieurs associations dont Attac 87.

L'objectif est de braquer les projecteurs sur une organisation, l'OMC, qui préfère d'ordinaire agir dans la discrétion, sinon l'opacité. Depuis sa création en 1995, elle échappe à tout contrôle démocratique. Elle ne dispose d'aucune légitimité électorale pour décider en lieu et place des peuples, des nations et des Etats. Elle a toujours refusé de prendre en considération la dimension sociale des échanges, qu'il s'agisse d'emploi, de droits, de normes, de maîtrise technologique, de formation... Elle ne se soucie pas davantage de la protection de l'environnement et des milieux naturels. Elle milite pour accroître la libéralisation des échanges et généraliser la financiarisation et la déréglementation sociale.

En 1999, les négociations de l'OMC échouent ; le mouvement contre la mondialisation ultra-libérale et financière est largement médiatisé.

En 2008, à Genève, les dernières négociations de l'OMC se sont également soldées par un échec ; quant à l'altermondialisme, il est toujours vivant mais moins visible dans les médias !

Dans un communiqué du 30 juillet 2008, Attac France propose :

"Il est grand temps que les Etats qui veulent aller de l'avant se réunissent pour tracer un autre cadre que celui de l'OMC, afin de fournir des règles justes au commerce. À cet égard, l'esquisse qui était contenue dans la Charte de La Havane de 1947 constitue une bien meilleure base que celle de l'OMC. Le mouvement altermondialiste, qui s'appelle dans ce domaine "Our World is not for Sale" ("Notre monde n'est pas à vendre") et sa branche européenne, dont Attac-France fait partie, sont prêts à participer à ce travail d'élaboration d'un nouveau cadre qui vise le partage, la justice, le respect des droits humains et de l'environnement."

**Attac 87 propose une discussion sur ce sujet, suite à la projection du film "Bataille à Seattle", le jeudi 23 octobre à 20 heures au cinéma Le Lido à Limoges.**

Nous ne réglerons ni la question de l'OMC, ni l'avenir de l'altermondialisme ce soir là ! Nous aurons cependant la possibilité de faire le point et d'envisager l'avenir !

J.M.

*Vous trouverez ci-joint un « flyer » pour diffuser l'information autour de vous !*

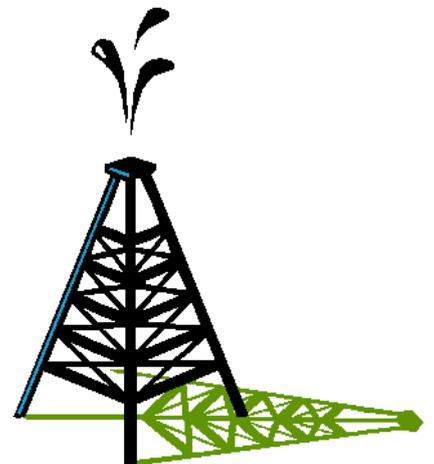
## L'événement du mois ! Conférence- Débat La fin du Pétrole pour demain ?

avec

**Yves COCHET**

Député de Paris – Ancien Ministre  
Auteur de « Pétrole Apocalypse »

**Lundi 15  
Septembre  
à 20h30  
Salle Blanqui 3  
Limoges  
(derrière la Mairie)**



*Vous trouverez ci-joint un « flyer » pour  
diffuser l'information autour de vous !*

## Attac à la croisée des chemins

*Entre pluralisme instable et clarification idéologique, après dix ans d'existence, l'association organisait du 1er au 6 août 2008 sa première université européenne. Le regard d'une participante, Sophie Heine, politologue, chargée de recherche du FNRS, ULB, Attac Wallonie-Bruxelles. Extraits d'une correspondance particulière pour humanite.fr.*

Sur le campus verdoyant de l'université allemande de Sarrebruck, s'est tenue du 1er au 6 août la première université européenne d'Attac. Pendant 5 jours, les militants des différents Attac d'Europe ont confronté leurs analyses et campagnes respectives, à travers de multiples débats et ateliers. Dix ans après la naissance d'Attac, cette université pourrait constituer un véritable tournant historique pour ce mouvement, marquant sa volonté de se concentrer désormais davantage sur les alternatives et ce dans un cadre européen.

En effet, ces dix dernières années, Attac a été confrontée à une critique récurrente, celle du « négativisme », de l'obsession du « non » et du manque de projet constructif. Certes, comme l'a très bien souligné le porte-parole d'Attac-Allemagne Sven Giegold, cette objection n'a jamais été totalement fondée, puisque dès le départ Attac s'est emparée de propositions de réformes progressistes, telle que la revendication d'une taxe Tobin, intégrée dans le nom même de l'association. (...).

Cette phase de déconstruction du discours dominant était nécessaire pour démontrer que le néolibéralisme et la globalisation néolibérale n'étaient nullement des fatalités mais des constructions politiques et idéologiques.

Comme l'ont souligné notamment Susan George et d'autres figures du mouvement présentes à l'université, c'est d'ailleurs en partie grâce à l'action d'Attac que le néolibéralisme, le capitalisme financiarisé et la mondialisation actuelle ont été fortement délégitimés. Si ces phénomènes ne reculent pas, les politiques mises en œuvre pour les faire avancer ne peuvent plus aujourd'hui se faire au nom d'un libéralisme économique triomphant. (...)

Cette période difficile pour Attac reflète la crise que traverse depuis quelques années le mouvement altermondialiste en général. S'il est loin d'avoir disparu, de nombreux commentateurs se demandent si son rôle historique ne serait pas en partie épuisé. L'une de raisons de cette crise réside sans aucun doute dans le passage malaisé de la critique aux alternatives. C'est pourquoi il est aujourd'hui central que les différents Attac se concentrent sur l'élaboration de propositions alternatives cohérentes à un niveau européen. Relever ce défi est indispensable pour qu'Attac puisse être, selon les termes de Susan George, une « illumination durable » dans l'histoire humaine, plutôt qu'un simple « éclair de lumière » s'estompant progressivement. Ou pour qu'en tout cas, plus modestement, son action et son message laissent une trace réelle. Car pour pouvoir encore convaincre de l'utilité d'Attac et du mouvement altermondialiste en général, ceux-ci ne peuvent plus se contenter d'être des censeurs mais doivent aussi devenir de véritables inspirateurs et créateurs d'alternatives crédibles et cohérentes, au-delà des propositions sectorielles.

Mais passer à la construction d'alternatives globales, du « un autre monde est possible » à la définition plus précise de celui-ci, ne peut se faire sans une période de doutes. (...) Tout l'enjeu sera de parvenir à demeurer une association plurielle tout en définissant une ligne commune relativement claire sur le plan des alternatives. .../...

## Lecture : « Pour un catastrophisme éclairé »

**de J.-P. Dupuy (Poche Seuil)**

Ce livre est une réflexion sur le destin apocalyptique de l'humanité. Celle-ci, devenue capable d'autodestruction, soit par l'arme nucléaire, soit par l'altération des conditions de survie, se doit de regarder avec sérieux les menaces qui pèsent sur elle. Il nous faut croire à la réalité de la catastrophe et non à sa simple éventualité pour la prévenir efficacement.

L'impossible de demain, l'improbable futur, se font présent et la « précaution » ne suffit pas : elle décide pour le présent dans l'incertitude des conséquences futures, mais elle ne va pas jusqu'à penser l'impossible comme certain, jusqu'à nous en donner l'évidence.

S'appuyant sur l'exemple de la dissuasion nucléaire, Jean-Pierre Dupuy donne ici une réflexion fondamentale sur le changement d'attitude vis-à-vis de l'avenir qui devrait être le nôtre si nous ne voulons pas sombrer dans la catastrophe.

Une réflexion fondamentale sur la catastrophe et notre aveuglement face à sa possibilité et même sa certitude.

## ENQUÊTE FACTURE D'EAU

Nous lançons une enquête sur **les prix de l'eau dans le département**. Pour tous ceux qui habitent hors de Limoges, si vous pouvez nous envoyer **une photocopie de votre dernière facture** et éventuellement celles des mois de décembre des années précédentes (2005 à 2007). Merci d'avance !

Courrier à adresser à :  
Attac 87 – 37 rue F. Mistral – 87100 Limoges.  
Par mél à [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org)

Merci à ceux qui ont déjà répondu !

Nous disposons aussi du « **Guide de survie dans la jungle du marché de l'eau** » réalisé par le groupe de travail Eau d'Attac, de 20 pages, à destination des usagers, les informant de manière pratique tout en reliant préoccupations concrètes et enjeux globaux.

... Ce pluralisme interne a fait la richesse d'Attac et du mouvement altermondialiste en général et le supprimer constituerait une perte certaine. Mais si l'on admet que l'objectif, dans les années qui viennent, est de se profiler davantage comme un mouvement de propositions que comme une simple force de critique, il faut alors accepter qu'émerge quelque chose comme une « contre-idéologie » commune face à l'hégémonie néolibérale. (...) On retrouve dans Attac le débat séculaire au sein de la gauche entre l'anti-capitalisme ou la simple opposition à un capitalisme trop sauvage. (...).

Une autre question essentielle pour les années à venir et qui fait débat au sein d'Attac est celle des impératifs écologiques : doivent-ils être mis sur le même plan que les questions sociales ou bien doivent-ils constituer la priorité sur laquelle les autres revendications doivent simplement se greffer ? Et faut-il, pour les affronter, prôner la régulation du capitalisme ou sa suppression ? Jusqu'à présent, la dimension écologique est demeurée marginale dans les analyses et les propositions d'Attac, qui a plutôt eu tendance à aborder ce problème à l'aide d'un paradigme de régulation du capitalisme. Une question essentielle est aujourd'hui de savoir s'il faut ou non poursuivre et avaliser cette voie.

Enfin, un dernier débat primordial aujourd'hui pour le mouvement est celui de l'échelle à laquelle ces réformes doivent être promues et selon quelle

conception identitaire. Ainsi, suite aux « non » français, hollandais et irlandais, la question se pose de savoir si Attac veut continuer à approfondir l'Union européenne en la réorientant dans un sens plus démocratique, social et écologique, ou si le choix sera plutôt celui d'une Europe comme confédération d'Etats-nations, avec un retour éventuel de certaines compétences au niveau de l'Etat, celui-ci étant considéré comme le seul lieu légitime pour l'exercice de la souveraineté populaire et de la justice sociale. Jusqu'à présent, la voie fédérale semble avoir été privilégiée par la plupart des Attac d'Europe. Cette dernière se traduit par exemple par la demande dans les « 10 principes » d'une élection d'une assemblée chargée de rédiger un nouveau traité, sur le schéma d'une assemblée constituante (...).

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, sont apparues lors des multiples débats de l'université parce que celle-ci visait explicitement à approfondir les alternatives.

Attac se trouve donc, une nouvelle fois, à la croisée des chemins. Si elle veut que son message soit une « illumination durable » dans l'histoire des mouvements progressistes, elle doit relever avec succès le défi des alternatives et de l'europanisation, sans pour autant renoncer à son impulsion cosmopolite.

*Intégralité du texte disponible sur demande et sur le site d'attac 87*

## **Une reconnaissance juridique pour les lanceurs d'alerte**

Rappel des faits : Suite au recensement en 2001 de plusieurs cas de cancers d'enfants de moins de 6 ans, le Collectif Vigilance Franklin, association de riverains et de parents d'élèves, réclame la dépollution d'un ancien site industriel Kodak à Vincennes sur lequel ont été construits une école, des logements et des bureaux.

En réponse à cette interpellation, Véronique Lapidès, présidente de l'association, a dû comparaître le 6 juin dernier devant le Tribunal correctionnel de Créteil suite à une plainte en diffamation du maire de Vincennes. Raison invoquée : le Collectif Vigilance Franklin a cosigné un tract interpellant la préfecture et la mairie pour leurs refus de prendre leurs responsabilités quant à la nécessaire dépollution du site.

Cette procédure témoigne d'un « décalage » entre à la nature même du combat mené par le Collectif Vigilance Franklin et les faits qui lui étaient reprochés : un lanceur d'alerte n'est pas coupable de s'interroger sur une question sanitaire ou environnementale.

Le jugement rendu aujourd'hui valide le fait que Véronique Lapidès soit un lanceur d'alerte, il ne s'est pas limité à un conflit entre deux personnes physiques (comme le souhaitait l'accusation). La Fondation Sciences Citoyennes se réjouit du fait que cette notion de « lanceur d'alerte » soit une nouvelle fois admise par les tribunaux (comme dans le cas de Pierre Meneton en mars dernier).

La Fondation Sciences Citoyennes se félicite de ce verdict car, au-delà du procès lui-même, Véronique Lapidès, convaincue par l'importance des enjeux qu'elle incarnait, s'est beaucoup impliquée personnellement dans cette affaire, au nom du CVF, et n'a pas baissé les bras malgré la pression qui pesait sur elle.

La Fondation Sciences Citoyennes poursuivra ses actions pour qu'enfin un véritable statut pour les lanceurs d'alerte existe en France, tout autant qu'une expertise contradictoire, pluraliste et indépendante. Elle continuera également son action pour que les engagements du Grenelle soient tenus dans les lois prévues à l'automne.

Source : <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1706> © Sciences Citoyennes 2008

## Pour obtenir l'abandon du fichier EDVIGE

Un décret publié le 1er juillet 2008 au Journal officiel institue un nouveau fichier dénommé EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale), organisant le fichage généralisé et systématique de "toute personne âgée de 13 ans et plus" "ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif". Toutes les personnes engagées dans la vie de la cité sont donc visées.

Ce fichage permet la collecte de renseignements identitaires sur "les suspects" (personne mais également groupe) simplement considérés, par la police, comme susceptibles, à l'avenir et de manière totalement hypothétique, de porter atteinte à "l'ordre public".

Il permettra de compiler toutes les notes de renseignements telles que : état civil, photographie mais aussi fréquentations, comportement, déplacements, appartenance ethnique, vie sexuelle, opinions politiques, philosophiques, religieuses, appartenances syndicales et associatives ...

La police sera autorisée à consulter ce fichier en cas d'enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois.

Les mineurs ne seront pas épargnés puisque fait sans précédent dans notre République et particulièrement choquant, leur fichage sera autorisé dès l'âge de 13 ans et cela sans qu'aucune infraction n'ait été commise et sur la seule base de leur dangerosité présumée.

Malgré les recommandations du Conseil de l'Europe et les nombreuses réserves de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) concernant ce fichier, le gouvernement fait le choix de l'adopter. Cette dimension nouvelle du fichage politique introduit, au prétexte toujours bien commode de l'ordre public, un moyen puissant de dissuasion de toute forme de contestation ou d'opposition citoyenne.

Dès sa parution, ce fichier a suscité les plus vives réprobations de multiples organisations associatives, syndicales et politiques

**Des mobilisations s'organisent pour demander le retrait du décret autorisant la mise en place du fichier EDVIGE. Une pétition est en cours sur le site <http://nonaedvige.ras.eu.org/>.**

## Assemblée générale d'Attac France : Dijon – 22 et 23 novembre 2008

**ATTENTION**, le vote des rapports statutaires (activité, finances, orientation) et des résolutions se fera uniquement par correspondance. **Le corps électoral sera clos le 30 septembre 2008.** Le matériel de vote sera envoyé aux adhérents **ayant renouvelé leur cotisation à cette date.**

Un **bulletin d'adhésion** est joint à ce numéro. Pour ceux qui n'auraient pas déjà ré-adhérer, pensez à le **renvoyer par retour de courrier.**

Pour participer à la vie démocratique de notre association, pour son indépendance financière, Attac a besoin de vous ! Merci.

**Pour ceux qui désireraient y participer, pensez au covoiturage !**

### Bulletin d'abonnement

À envoyer à ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme - 37 rue Frédéric Mistral, 87000 Limoges

Chèque libellé à l'ordre d'ATTAC 87, CCP n°3879 19 C Limoges.

6 € pour 6 n° à l'année pour les départements 19, 23 et 87 / 8 € autres départements

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville..... Adresse électronique.....

### Sommaire

	Page
Edito : <b>10 ans d'altermondialisme, et après ?</b>	1
Attac à la croisée des chemins	2
Lecture	2
Enquête facture d'eau	2
Reconnaissance juridique pour les lanceurs d'alerte	3
Pour obtenir l'abandon du fichier EDVIGE	4
Assemblée générale d'Attac France	4

ENCART : Panier du militant

**ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS** – Bulletin des comités locaux de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 1291-245X, CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre CLAUSSE Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org). Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87>

Ce n° est tiré à environ 800 exemplaires. Prix de vente au n° : 1.00 €. Abonnement: annuel 6,00 €. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !